

Bulletin d'histoire politique

« Un petit examen de conscience » : Joseph-Papin Archambault et la reconquête linguistique de Montréal (1912-1922)

Harold Bérubé and Olivier Lemieux



Volume 24, Number 3, Spring 2016

Discours politiques et mobilisations citoyennes

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/1036732ar>

DOI: <https://doi.org/10.7202/1036732ar>

[See table of contents](#)

Publisher(s)

Association québécoise d'histoire politique
VLB éditeur

ISSN

1201-0421 (print)

1929-7653 (digital)

[Explore this journal](#)

Cite this article

Bérubé, H. & Lemieux, O. (2016). « Un petit examen de conscience » : Joseph-Papin Archambault et la reconquête linguistique de Montréal (1912-1922). *Bulletin d'histoire politique*, 24(3), 51–64.
<https://doi.org/10.7202/1036732ar>

Tous droits réservés © Association québécoise d'histoire politique et VLB Éditeur, 2016

This document is protected by copyright law. Use of the services of Érudit (including reproduction) is subject to its terms and conditions, which can be viewed online.

<https://apropos.erudit.org/en/users/policy-on-use/>

érudit

This article is disseminated and preserved by Érudit.

Érudit is a non-profit inter-university consortium of the Université de Montréal, Université Laval, and the Université du Québec à Montréal. Its mission is to promote and disseminate research.

<https://www.erudit.org/en/>

« Un petit examen de conscience » : Joseph-Papin Archambault et la reconquête linguistique de Montréal (1912-1922)*

HAROLD BÉRUBÉ¹
Université de Sherbrooke

OLIVIER LEMIEUX
Université Laval

Le 16 mars 1912, le journal *Le Devoir* publie la lettre d'un dénommé Pierre Homier. Intitulé « La langue française et le commerce. Un petit examen de conscience », le texte dénonce l'indifférence des Canadiens français quant à la place de leur langue dans l'espace public – tout particulièrement dans le commerce et l'industrie – et les invite à se mobiliser afin de renverser la situation. Derrière ce pseudonyme se cache le jeune jésuite Joseph-Papin Archambault, qui poursuivra cette entreprise dans les pages du *Devoir* jusqu'en juin 1913, puis la reprendra sur une base mensuelle, entre 1917 et 1922, dans *L'Action française*. Dans cet article, notre intention est de revisiter ces textes et de nous attarder non seulement aux idées qui y sont articulées et transmises, mais également à la façon dont elles sont véhiculées. En d'autres mots, à quel type de prise de parole avons-nous affaire ? Quelles fonctions joue le masque derrière lequel se cache le jésuite ? Comme nous espérons le démontrer, derrière le pseudonyme Pierre Homier, Archambault est en mesure de se distinguer des discours et écrits sur la langue française de l'époque (incluant certains de ses propres textes) et de s'attaquer à cette question sous un angle original, mettant de l'avant des gestes concrets, et à première vue banals, s'inscrivant dans la vie de tous les jours. Ce pseudonyme lui permet aussi et surtout de se distancier de son rôle comme membre de la Compagnie de Jésus, et de prendre les traits

* Cet article scientifique a été évalué par deux experts anonymes externes, que le Comité de rédaction tient à remercier.

d'un personnage mieux à même de s'adresser aux élites économiques canadiennes-françaises qu'il vise d'abord et avant tout lorsqu'il prend la plume en 1912.

L'époque des « premières secousses »

Comme le soulignent Marcel Martel et Martin Pâquet dans leur synthèse consacrée à la question linguistique au Canada, la langue n'est pas un simple mode de communication, mais un reflet des « relations de domination et des inégalités existantes dans la société. [Elle] est politique car elle incarne notre rapport au monde réel »². C'est une réalité dont Archambault est pleinement conscient : sa prise de parole sous le pseudonyme Pierre Homier, en 1912, s'inscrit dans un contexte général où le « régime d'accommodement mutuel » qui s'est mis en place entre les deux grandes communautés ethnolinguistiques du Canada a été répétitivement mis à mal, notamment par les crises scolaires qui ont frappé le Nouveau-Brunswick, le Manitoba et les Territoires du Nord-Ouest (sans parler de l'Ontario qui s'ajoute à la liste cette année-là avec l'adoption du règlement XVII³). Ces crises, auxquelles Homier fera fréquemment référence, mettent en relief la subordination du français à l'anglais dans le Dominion et provoquent des réactions et des mobilisations de différents types. Ainsi, bien avant Archambault, plusieurs acteurs cherchent à sensibiliser et à mobiliser les Canadiens français, et à les amener à agir, même si, comme on peut s'y attendre, l'État est globalement exclu des moyens envisagés⁴.

L'intervention du jeune jésuite s'inscrit également dans le contexte plus spécifique de la réalité montréalaise. La ville est alors l'indéniable cœur industriel et financier du Dominion, et une partie importante de cette influence économique est entre les mains d'une élite issue de sa communauté anglo-protestante. Brièvement majoritaire durant le deuxième tiers du XIX^e siècle, cette communauté est redevenue minoritaire à partir des années 1860, mais on ne le saurait pas en observant le paysage urbain montréalais⁵. Si les deux communautés ethnolinguistiques coexistent de manière relativement sereine au début du XX^e siècle, dans le cadre d'un cloisonnement institutionnel et spatial tout de même assez marqué, la communauté anglophone exerce dans l'espace public de la ville une hégémonie culturelle frappante. La simple observation de photos d'époque des grandes artères commerciales de la ville est suffisante pour s'en convaincre⁶. Cela dit, la ville est également au cœur des réseaux nationalistes canadiens-français qui se mettent en place à partir de la fin du XIX^e siècle en réaction aux différents affrontements ethnolinguistiques évoqués plus haut⁷. Cette situation fait donc de la ville l'épicentre potentiel de remises en question du « régime d'accommodement mutuel » évoqué par Martel et Pâquet, et différents incidents viendront bientôt le confirmer.

Dans le cas d'Archambault, c'est l'échange de 1910 entre Monseigneur Francis Bourne et Henri Bourassa, dans le cadre du Congrès eucharistique de Montréal, qui sert de déclencheur : alors que l'archevêque de Westminster explique à son auditoire que l'expansion du catholicisme au Canada se fera en anglais, le fondateur du *Devoir* défend le droit de ses compatriotes de continuer à prier et à parler en français. Plus spécifiquement, c'est la réaction de la Société du parler français à l'incident qui interpelle Archambault. En réaction aux propos de Bourne, l'association prépare un premier grand congrès sur la langue française qui aura lieu à Québec en 1912⁸, et c'est en prévision de l'événement que le jeune jésuite fait paraître sa lettre dans le *Devoir*. Dans ce premier texte, il explique que

[...] le Congrès [de la Société du parler français] est un moyen très efficace au service d'une cause sacrée, il n'est pas la cause elle-même. Et ceux-là, par conséquent, commettraient une lourde erreur qui croiraient s'être acquittés de toutes leurs obligations envers leur langue, parce qu'ils ont approuvé, d'une parole ou d'un acte, la grande manifestation que préparent les sociétaires du parler français⁹.

À ces grandes manifestations patriotiques, il préférera une action qui s'inscrit plus banalement, mais durablement, dans la vie de tous les jours. Comme on le verra, on peut alors affirmer qu'Archambault, par la plume de Homier, privilégiera alors une mobilisation des Canadiens français dans le champ socio-économique plutôt que dans le champ politique ou intellectuel.

Qui est donc ce jeune jésuite qui écrit sous le pseudonyme de Pierre Homier ? Frédéric Boily l'a décrit comme « un acteur important, quoique moins connu, du clérico-nationalisme¹⁰ ». L'historiographie a surtout retenu du personnage son rôle comme apôtre de la doctrine sociale de l'Église dans les années 1920-1930, notamment par l'entremise de l'École Sociale Populaire et des Semaines Sociales du Canada¹¹. Dans ce contexte, et surtout dans les années 1930, il a été un ardent défenseur du corporatisme et un véritable croisé de l'anticommunisme. Cela dit, Archambault est également un produit de la petite bourgeoisie francophone de Montréal. Né dans la métropole le 13 août 1880 d'un père médecin et d'une mère fille de député (ironiquement, son grand-père maternel, Joseph Papin, a été un des animateurs de l'Institut canadien et ennemi de l'ultramontanisme¹¹), il a grandi donc sur la rue Saint-Denis, dans ce qu'il décrira comme « un des quartiers résidentiels de la ville¹³ ».

Lui et ses frères, comme son père et son grand-père, font leurs études chez les Jésuites au collège Sainte-Marie. Alors que ses frères choisissent le droit, la médecine et le génie, Archambault fait son noviciat chez les Jésuites de Sault-au-Récollet et revient au collège Sainte-Marie, mais cette fois pour y enseigner la méthode. Notons que le collège est alors le théâtre

de la formation de l'Association catholique de la jeunesse canadienne-française, sous la direction du père Samuel Bellavance¹⁴. En 1907, il est de retour au scolasticat de l'Immaculée-Conception pour faire des études en théologie. Il y est toujours lorsqu'à lieu, en 1910, le Congrès eucharistique international de Montréal. Archambault écrira plus tard qu'il en garde «un profond et vivace souvenir», même si on ne sait pas s'il y a participé¹⁵. Il est ordonné prêtre le 28 juillet 1912. Il ne l'est donc pas encore lorsqu'il écrit sa première lettre au *Devoir*. C'est pourquoi, pour éviter des problèmes avec ses supérieurs, il utilisera le pseudonyme Pierre Homier, du nom de famille de sa grand-mère maternelle¹⁶.

Pourquoi se pencher sur ces textes d'Archambault? Nous les avons d'abord et surtout étudiés pour ce qu'ils nous disent du rapport du jésuite à la ville et à l'urbanité¹⁷. Mais, à la lumière des inquiétudes persistantes d'une partie de la société québécoise face à l'anglicisation croissante de la métropole, ils nous ont semblé prendre un nouvel intérêt comme prise de parole citoyenne. Ajoutons que les interventions du jésuite ne sont pas sans avoir des répercussions importantes dans l'histoire intellectuelle du Québec au XX^e siècle. Ses lettres au *Devoir* et les réactions qu'elles suscitent mènent à la création d'un bureau permanent, puis de la Ligue des droits du français en 1913. D'abord axée uniquement sur la question linguistique, la ligue milite en faveur d'une plus grande présence du français dans l'espace public, et la publication de *L'Almanach de la langue française* à partir de 1916 témoigne de cette action. Après la Première Guerre mondiale, il y a toutefois un changement de ton et d'orientation. Alors qu'elle se souciait d'abord et avant tout de la place du français, dans le sillage de la crise de la conscription et de l'intensification de l'affaire du règlement XVII, la ligue allie à ce discours un nationalisme plus revendicateur et lance la revue *L'Action française* en 1917 tout en maintenant la publication de l'almanach¹⁸.

C'est d'ailleurs dans les pages de cette revue que le personnage de Pierre Homier reprend la plume en 1917. Aux côtés des articles d'actualité, des éditoriaux et des grandes enquêtes annuelles qui caractérisent *L'Action française*, on retrouve donc la chronique de Homier, intitulée «À travers la vie courante». Aux 21 textes qu'Archambault publie sous ce pseudonyme dans *Le Devoir* s'ajoutent donc 59 textes publiés dans la revue que dirigera bientôt Lionel Groulx, qui décrira plus tard les efforts de son collègue comme ««sa petite guerre» pour la défense de la langue»¹⁹. En 1922, Archambault doit abandonner sa chronique, étant envoyé à Québec par ses supérieurs pour diriger une maison de retraites fermées. La revue continue tout de même de publier la chronique, qui est écrite, vraisemblablement par quelqu'un d'autre qu'Archambault, sous le pseudonyme du Veilleur, puis du Guet.

Originalité et caractéristiques du discours

À quel genre de prise de parole avons-nous affaire? Dans la préface d'un ouvrage rassemblant les textes de Homier parus dans *Le Devoir*, le docteur Joseph Gauvreau – un des complices d'Archambault à la Ligue des droits du français – écrit que, depuis longtemps, Homier s'inquiétait de la place anormale occupée par le français dans l'espace public²⁰. Archambault, pour sa part, écrira en 1921 que ses textes sont «écrits au hasard des faits observés, le premier sans prévision du second, et le second sans prévision du troisième»²¹. On a donc initialement affaire à ce qu'on pourrait qualifier, à l'instar de Gauvreau, de campagne de presse d'un «simple» lecteur se manifestant dans les pages d'un quotidien nationaliste, qui se mue ensuite en une série de chroniques plus formatées dans une revue tout aussi nationaliste et publiée sur une base mensuelle.

Ainsi, les textes de Homier dans *Le Devoir* et *L'Action française* se présentent, grosso modo, sous la même forme: ils sont relativement courts (quelques colonnes dans *Le Devoir*, quelques pages dans *L'Action française*) et sont subdivisés en petites sections d'un ou deux paragraphes, où Homier rend compte de la situation du français au quotidien. Il laisse assez fréquemment la parole à ses lecteurs par le biais des lettres qu'ils lui font parvenir, détaillant telle ou telle situation où le français a souffert quelque indignité. Le ton utilisé par Archambault, dans ces textes, se distingue nettement des discours plus mélodramatiques de certains défenseurs du français de l'époque, ou encore des réflexions plus érudites que propose au même moment la Société du parler français. Homier utilise différentes stratégies discursives afin de convaincre ses compatriotes de lutter pour la pérennité de leur langue maternelle au Canada: appels à la fierté ou à la modération côtoient indignation, données statistiques et recours au sentiment de culpabilité. Il a également assez fréquemment recours à un humour étonnamment efficace. Cet extrait, dans lequel Archambault se porte à la défense de l'utilisation des accents sur les majuscules dans la publicité et l'affichage, est un bon exemple de ces critiques humoristiques:

Que dire, par exemple, de ce grand journal clamant, en lettres capitales, au haut de ses colonnes, qu'il est de tous ses confrères, le plus disgracieux, exactement: le PREMIER INFORME? Et ce marchand dont les pancartes annoncent sans vergogne qu'il vend du POISSON SALE. Ce qu'ils doivent affluer, les acheteurs! Et cet autre, par lequel nous sommes charitablement avertis de ne pas entrer dans son magasin, après sept heures du soir, parce qu'alors il se transforme, il est FERME²².

Si Archambault sermonne occasionnellement ses concitoyens pour la facilité avec laquelle ils succombent à l'utilisation de l'anglais, le ton est plus généralement posé et accessible, l'auteur s'appuyant sur le concret et le quotidien pour étayer sa critique.

La première parution de «*À travers la vie courante*», en janvier 1917, s'ouvre sur une anecdote qui en résume bien le ton. Mentionnant qu'un ami s'étonne qu'il ait été en mesure de trouver une inscription française à poser sur sa boîte postale, Pierre Homier décide de vérifier s'il est effectivement si difficile de trouver telle chose. «*Me voici donc au centre de la ville, en plein quartier canadien-français, rue Saint-Denis. Près de la rue Sainte-Catherine, un magnifique magasin de ferronnerie où doit se trouver sans doute l'article en question.*»²³ Il n'a malheureusement pas de chance. Déambulant dans les rues du centre-ville de Montréal, il visite différents commerces pour démontrer qu'avec un peu d'effort, une inscription française peut être achetée dans certaines quincailleries. À travers le personnage de Pierre Homier, le jésuite est donc en mesure de jeter à la fois le regard posé, méticuleux et pénétrant de l'enquêteur, mais aussi celui souvent amusé et badin d'un citadin sur son milieu de vie, un milieu de vie qu'il affectionne visiblement.

Par exemple, toujours à propos de sa quête d'une inscription française, il explique: «*Les citoyens du centre de la ville sauront toujours bien où aller! Mais les autres... ceux des lointains faubourgs? Mon Dieu! qui ne vient de temps en temps dans le centre de la ville?*»²⁴ Il y a ici un peu de l'orgueil du citadin, qui ressent quand même une certaine pitié pour les excentrés, privés des bénéfices de vivre au centre de la ville. Dans le même esprit, une autre anecdote lui permet de mettre en scène, et de gentiment ridiculiser, «*un brave paysan*», un «*têtu campagnard*» qui connaît différentes mésaventures dans un bureau de poste montréalais où il est incapable de lire les enseignes unilingues anglaises qui devraient lui permettre de savoir où aller²⁵.

Plus généralement, «*À travers la vie courante*», Homier inspecte plusieurs rues de la métropole, examine vitrines et façades, raisons sociales et publicités; il observe également la façon dont la langue est utilisée à la maison ou dans les instances du pouvoir municipal. Dans ses chroniques, les membres du clergé font quelques apparitions, mais ils apparaissent moins comme serviteurs de l'Éternel que comme clients frustrés de telle ou telle entreprise²⁶. Les simples citoyens, ces «*bons soldats de notre langue*» qui insistent pour communiquer en français avec leurs concitoyens, sont fréquemment à l'honneur. Homier écrira par exemple d'un de ces citoyens: «*C'est un homme du peuple, un simple plombier. Mais il a l'âme patriotique et vaillante. Au Moyen Âge il aurait fait partie des croisades. Aujourd'hui il combat, d'estoc et de taille, pour la langue française*»²⁷. Au contraire, les hommes politiques, notamment municipaux, sont souvent l'objet de railleries pour leur utilisation maladroite d'un français procédurier qu'il s'emploie à ridiculiser²⁸.

L'«*Anglais*» joue un rôle paradoxal dans cette analyse de la problématique linguistique. Il est clair qu'Archambault, comme plusieurs de ses

contemporains, cherche à maintenir la bonne entente entre les « races » et à éviter, par principe ou par réalisme, un affrontement entre les communautés ethnolinguistiques²⁹. Dès 1912, il écrit, en référence à lui et à ses alliés : « Nous n'avons pas été formés à l'école des jingoes. »³⁰ De toute façon, l'« Anglais » qu'il dépeint dans ses textes pourrait difficilement être un antagoniste. Sous la signature de Pierre Homier, Archambault présente généralement ses « concitoyens anglais » comme des êtres d'abord et avant tout pragmatiques³¹. Comme il l'explique : « Ce que veut d'abord le commerçant anglais, c'est écouler ses produits. Les arrières-pensées d'anglicisation se logent rarement dans son cerveau. Du moins elles sont toujours subordonnées au désir de faire fortune. S'il emploie la langue anglaise, c'est qu'il la croit la plus répandue, la plus propice à ses desseins. »³² L'anglophone apparaîtra donc surtout comme un acteur qui, une fois bien informé de la situation, est prêt à faire les compromis qui s'imposent pour faire affaire avec une clientèle francophone : la servir dans sa langue et produire des publicités et une documentation qui s'adressent à elle dans la langue de Molière. Plus encore, Archambault présente l'anglophone comme modèle au francophone. Parlant de la piètre qualité du français utilisé par les commerçants francophones, il se demande : « Que ferait un Anglais, si un Canadien-français [sic] essayait de placarder sur son magasin une affiche qui massacrerait ainsi sa langue [...] »³³ ? » Même le jeune prince de Galles, qui visite le Canada en 1919, est évoqué comme modèle, Archambault saluant la maîtrise du français du jeune aristocrate³⁴.

C'est donc surtout aux francophones eux-mêmes qu'Archambault s'en prend et s'adresse. Et ce serait d'abord et avant tout les industriels et les commerçants canadiens-français qui auraient failli à la tâche. Ils occupent, selon lui, une position stratégique quant à la place du français dans l'espace public montréalais. Dès sa première lettre au *Devoir*, Archambault est clair : il s'adresse en premier lieu à la « classe commerciale », et il se donne pour mission de lui faire comprendre quelles « funestes conséquences » peut avoir leur laisser-aller linguistique³⁵. À cet égard, l'anglais – la langue, et non son locuteur – porte indirectement une partie de la faute. Pour Archambault, le comportement des élites économiques canadiennes-françaises s'explique par l'idée, trop répandue selon lui, que l'anglais est la seule et unique langue des affaires, que le français n'est pas une « langue commerciale »³⁶. En adoptant la langue anglaise pour identifier leurs entreprises et mener leurs affaires, les commerçants et industriels canadiens-français « fortifient à nos dépens la réputation de l'autre race »³⁷.

C'est donc involontairement que ces Canadiens français contribueraient à l'anglicisation de leur communauté et Archambault les invite à ne pas se laisser tout simplement emporter par ce courant, à résister à « notre propre inertie, notre propre torpeur, notre propre insouciance qui nous

ruinent³⁸ ». C'est ainsi qu'au fil de ses textes, Archambault identifie toute une série de gestes que peuvent poser industriels, commerçants, professionnels, politiciens, simples citoyens et citoyennes – car Archambault a des attentes élevées à l'égard des mères canadiennes-françaises³⁹ – pour que le français reprenne sa place dans l'espace public. C'est dans cet effort collectif qu'Archambault place ses espoirs lorsqu'il espère mettre fin à cette seconde conquête de Montréal que représenterait, à ses yeux, son anglicisation croissante⁴⁰.

Précisons d'ailleurs qu'à travers la plume d'Homier, Archambault ne s'intéresse pas au seul cas montréalais, même si la situation de Montréal domine les textes qu'il produit. La présence de l'anglais se fait sentir dans d'autres villes de la province, même si ce n'est pas avec l'intensité observée à Montréal. Par exemple, il observe avec satisfaction qu'à Saint-Hyacinthe, la E.T. Shoe Company change sa raison sociale et devient la Compagnie Girouard⁴¹. Il se réjouit également du fait que les habitants de la ville de Québec, par différentes initiatives, entrent en lice dans le combat pour la défense des droits du français⁴². Observant Trois-Rivières, centre régional en pleine expansion, il écrit :

Mais on conçoit qu'une pensée s'empara aussitôt de mon esprit. Ce développement, dans quel sens s'est-il opéré ? Le deuxième poste français établi au Canada a-t-il, en se transformant, renié ses origines ? S'est-il anglicisé peu à peu, comme Montréal et Québec ? Je veux en avoir le cœur net. Aussi durant les quelques jours vécus aux Trois-Rivières, j'ouvre les yeux, je tends l'oreille, je cherche à découvrir, derrière les physionomies des hommes et des choses, au fond des conversations, quelle âme palpète, quel idéal commun anime cette collectivité⁴³.

Son bilan est globalement positif et il se réjouit de trouver là une ville certes moderne, mais qui a conservé « les vertus françaises » et dont il peint avec affection le portrait. C'est un portrait qui contraste avec Montréal et qui esquisse la promesse de ce que pourrait être la métropole si elle était reconquise par sa majorité.

Il porte également fréquemment son regard au-delà des frontières de la « Belle province », s'attardant à différents exemples provenant du Nouveau-Brunswick, de l'Ontario et des Prairies. Par exemple, en 1922, il se réjouit du fait que le

mot d'ordre lancé par l'Action française en janvier dernier n'a pas été vain. Dans presque toutes les parties du pays, il a suscité ou stimulé de fécondes initiatives. La plus intéressante est sans contredit celle de nos compatriotes de la Saskatchewan. Là, en effet, c'est tout un groupe, compact, bien organisé, servi par un vaillant journal et guidé par des chefs intrépides, qui entre en lice⁴⁴.

Bref, les chroniques d'Archambault représentent une prise de parole modérée, pragmatique face à la situation du français au Canada et plus

particulièrement à Montréal. Archambault espère mobiliser la société civile – en commençant par ses élites commerciales et industrielles – et l’amener à changer ses comportements. Il n’attend rien de l’Église ou de l’État à cet égard, bien qu’il traite à de nombreuses reprises de la faiblesse de la loi Lavergne de 1910. S’il y a quelque chose d’élitiste dans cette volonté d’éclairer la base, le ton et le style employés par Homier se veulent accessibles, ancrés dans la vie de tous les jours.

Les fonctions du masque

Comme l’expliquent Pierre Hébert et Marie-Pier Luneau, au Québec, la

[...] plupart de ceux qui utilisent une fausse signature se nimbent d’un fugitif mystère, puis s’empressent de préciser leur identité, en conservant paradoxalement le nom de plume. On est conséquemment en droit de se demander à quoi peuvent servir tous ces masques qui, dans les faits, ne masquent rien. Ces « mensonges honnêtes » sont-ils signes d’une difficulté, pour les auteurs, à assumer leur statut d’écrivain ? Sont-ils, au contraire, gages de la bonne santé du champ littéraire, témoignant avec bonhomie d’une irrépressible propension au ludisme⁴⁵ ?

Le pseudonyme utilisé par Archambault semble s’inscrire en bonne partie dans cette logique, même s’il n’est pas à proprement parler un littéraire. On l’a dit, il affirme qu’il l’utilise initialement pour éviter les foudres de ses supérieurs. N’étant toujours pas ordonné, il est probablement prudent de sa part de ne pas intervenir dans les journaux à visage découvert. Cela dit, très rapidement, ce pseudonyme ne semble plus vraiment jouer ce rôle. On l’a vu, dès 1921 Archambault traite, dans un texte qu’il signe de son vrai nom, de ses activités comme auteur de « À travers la vie courante »⁴⁶. Le livre *Consignes de demain : Doctrine et origines de l’Action française* est publié la même année. Ses auteurs sont identifiés comme Lionel Groulx (dont on connaît pourtant les nombreux pseudonymes), Antonio Perrault et, étonnamment, Pierre Homier. À quel jeu joue Archambault ?

Dans un article de 2004, Luneau a bien expliqué que les membres du clergé se retrouvent dans une position singulière face à la question de la pseudonymie. Non seulement doivent-ils composer avec des rapports hiérarchiques rigoureux, mais ils doivent également faire preuve d’un certain devoir de réserve face aux polémiques publiques qui sortent de leur juridiction. Au début du XX^e siècle, c’est particulièrement le cas pour tout ce qui relève du nationalisme canadien-français. Cela dit, les avenues qu’empruntent ces clercs pour masquer leur véritable identité varient. Dans certains cas, l’identité précise de l’auteur est brouillée, mais pas son appartenance au clergé. C’est par exemple le cas du célèbre Frère Untel. Dans d’autres cas, incluant celui d’Archambault, le pseudonyme permet de dissimuler l’identité de l’auteur, mais également son statut comme

membre du clergé⁴⁷. Donc, si Archambault dissipe rapidement tout mystère à ce sujet, l'ensemble des textes *signés* par Pierre Homier suggère néanmoins que l'auteur est un simple laïc préoccupé par la question linguistique.

En fait, au-delà de son utilisation initiale dans le journal *Le Devoir* en 1912 et 1913, le pseudonyme Pierre Homier semble plutôt permettre à Archambault d'atteindre deux objectifs. D'abord, dans les pages du *Devoir* comme dans celles de *L'Action française* (surtout durant les premières années), cette identité laïque permet au jésuite de s'adresser plus facilement à des élites commerciales et industrielles qui risquent d'être plus réceptives aux observations posées et pragmatiques d'un simple laïc qu'aux reproches que leur adresserait un membre de la Compagnie de Jésus. Ensuite, ce pseudonyme accorde à Archambault une certaine liberté de parole⁴⁸. Pour citer Yvan Lamonde, Pierre Homier devient alors « l'anonyme sous un pseudonyme »⁴⁹. Contrairement au père jésuite Joseph-Papin Archambault, sévère apôtre du catholicisme social, Pierre Homier est un simple laïc, fin observateur de la situation de la langue française à Montréal et ailleurs au Canada. On n'attend pas de lui l'application de l'encyclique *Rerum Novarum*. Les textes qu'il écrira quelques années plus tard dans les publications liées à l'École Sociale Populaire, sous son véritable nom, témoignent de cette distance⁵⁰. En fait, il serait presque tentant de parler, à propos de ce pseudonyme, d'une fonction ludique. À ce niveau, même s'ils opèrent à des bouts opposés du spectre idéologique, on pourrait comparer Homier à certains des pseudonymes derrière lesquels opère, à peu près au même moment, la journaliste Éva Circé-Côté, et qui en viennent à représenter autant de personnages auxquels elle attribue des personnalités distinctes⁵¹.

Conclusion

La reconquête linguistique de Montréal à laquelle rêve Archambault passera finalement par un type de mobilisation politique et de prise de parole qui est probablement à mille lieues de ce qu'aurait pu imaginer le jésuite. Il faut dire que le Archambault plus tardif, celui des années 1930, y aurait probablement vu l'incarnation de ses pires cauchemars anticommunistes. Plus sérieusement, et à propos de la langue, il n'aurait probablement pas pu imaginer, d'une part, les grandes manifestations organisées dans les années 1960 et 1970 à ce sujet (on pensera par exemple à l'opération « McGill français ») et, d'autre part, les initiatives législatives qu'allaient prendre les gouvernements du Québec et du Canada. On peut donc s'interroger sur l'impact de la prise de parole d'Homier et sur l'actualité de la « petite guerre » que lui et bien d'autres ont menée durant l'entre-deux-guerres. Pour des publications du genre, *Le Devoir* et *L'Action française* ont

une assez large diffusion durant cette période, mais sont loin d'être des médias de masse. De même, il est difficile de vérifier la véracité des propos d'Archambault et de certains de ses associés quant à l'importante correspondance que génèrent les interventions d'Homier. Ce qui est certain, c'est que sa prise de parole offrait à l'époque un discours, un appel à la mobilisation qui tranche avec le « pessimisme fondamental quant à la compatibilité du Canada français et de la société urbaine » qu'avait noté Susan Mann dans son étude de l'histoire de *L'Action française*⁵². On y retrouve plutôt, pour citer Pascale Ryan, une inquiétude vis-à-vis « une modernité américaine de plus en plus envahissante » qui, elle, demeure d'actualité⁵³. Pour le dire autrement, à travers la plume de Pierre Homier, Joseph-Papin Archambault est un de ceux qui préparent, bien avant la Révolution tranquille, le terrain de la reconquête linguistique de Montréal, et offre l'exemple d'observations et d'interventions qui, encore aujourd'hui, semblent nécessaires pour maintenir dans la métropole une paix linguistique toujours fragile.

NOTES ET RÉFÉRENCES

1. Nous aimerions remercier les évaluateurs anonymes de la revue pour leurs commentaires, ainsi que Jean-Philippe Warren, dont les observations sont venues enrichir le contenu de cet article.
2. Marcel Martel et Martin Pâquet, *Langue et politique au Canada et au Québec. Une synthèse historique*, Boréal, Montréal, 2010, p. 14.
3. *Ibid.*, p. 17.
4. Sur les prédécesseurs et les contemporains d'Archambault dans ce domaine, on se référera au chapitre « Une action française » d'Yvan Lamonde, *Histoire sociale des idées, 1896-1929*, Montréal, Fides, 2004, p. 49-66. Quant à la possibilité d'une intervention de l'État, mentionnons tout de même l'exception notable que constitue la loi Lavergne de 1910. Intitulée officiellement *Loi amendant le Code civil concernant les contrats faits avec les compagnies de services d'utilité publique* et mise de l'avant par le député Armand Lavergne, elle oblige les entreprises de services publics du Québec à s'adresser à leur clientèle en français et en anglais. Ce sera la seule forme de législation linguistique au Québec avant les initiatives des années 1960-1970. Comme en témoignent éloquentement les textes publiés par Archambault sous le pseudonyme Pierre Homier, c'est une loi qui est appliquée assez inégalement dans la « Belle province ». Plus généralement, la culture politique du début du 20^e siècle n'est pas particulièrement propice à l'idée de confier à l'État la responsabilité de protéger ou de promouvoir le français au Canada ou au Québec. Marcel Martel et Martin Pâquet, *op. cit.*, p. 87.
5. Pour plus de détails sur le contexte montréalais, on se référera à l'incontournable synthèse de Paul-André Linteau, *Histoire de Montréal depuis la Confédération*, 2^e éd., Montréal, Boréal, 2000, 627 p. On pourra également consulter les monographies de Marc V. Levine, *The Reconquest of Montreal. Language Policy and Social Change in a Bilingual City*, Philadelphia, Temple University Press,

- 1990, 285 p. et de Andrew Sancton, *Governing the Island of Montreal. Language Differences and Metropolitan Politics*, Berkeley, University of California Press, 1985, 213 p.
6. On se référera par exemple à l'ouvrage de Paul-André Linteau, *La rue Sainte-Catherine. Au cœur de la vie montréalaise*, Montréal, Les Éditions de l'Homme, 2010, 237 p. On y trouvera une pléiade d'illustrations témoignant de cette hégémonie culturelle qui persiste aisément jusque dans les années 1960, même dans des secteurs associés à la communauté francophone.
 7. Yvan Lamonde, *op. cit.*, p. 105-138.
 8. Pascale Ryan, *Penser la nation. La Ligue d'action nationale (1917-1960)*, Montréal, Leméac, 2006, p. 25-26.
 9. Pierre Homier, «La langue française et le commerce. Un petit examen de conscience», *Le Devoir*, le 16 mars 1912.
 10. Frédéric Boily, «Une figure du catholicisme social canadien-français de l'entre-deux-guerres: le père Joseph-Papin Archambault, s.j.», *Mens. Revue d'histoire intellectuelle de l'Amérique française*, vol. 1, n° 2, 2001, p. 142.
 11. Voir, par exemple, Jean Hamelin et Nicole Gagnon, *Histoire du catholicisme québécois - Le XX^e siècle-1898-1940*, Montréal, Boréal, 1985, 508 p.; mais aussi Gilles Routhier, «L'ordre du monde. Capitalisme et communisme dans la doctrine de l'École sociale populaire, 1930-1936», *Recherches sociographiques*, vol. 22, n° 1, 1981, p. 7-47. Richard Arès, qui fut un proche collaborateur d'Archambault au sein de la Compagnie de Jésus, a produit plusieurs textes rendant hommage à son mentor, incluant une biographie qui, bien qu'informative, frôle parfois l'hagiographie. Richard Arès, *Le père Joseph-Papin Archambault, s.j. (1880-1966): sa vie, ses œuvres*, Montréal, Éditions Bellarmin, 1983, 175 p.
 12. Jean-Paul Bernard, «PAPIN, JOSEPH», dans *Dictionnaire biographique du Canada*, vol. 9, Université Laval/University of Toronto.
 13. Richard Arès, *op. cit.*, p. 14.
 14. Susan Mann, *Lionel Groulx et l'Action française. Le nationalisme canadien-français dans les années 1920*, Montréal, VLB éditeur, 2005 [1975], p. 22.
 15. Richard Arès, *op. cit.*, p. 25.
 16. *Ibid.*, p. 35.
 17. Harold Bérubé, «“À travers la vie courante” : nationalisme, catholicisme et urbanité dans le Québec de l'entre-deux-guerres (1912-1929)», *Chrétiens et sociétés XVI^e-XXI^e siècles*, n° 21, 2014, p. 79-95; Harold Bérubé, «Regards catholiques sur les villes québécoises: une haine à géométrie variable (1918-1939)», *Archives de sciences sociales des religions*, n° 165, janvier-mars 2014, p. 45-60.
 18. Pascale Ryan, *op. cit.*, p. 28-29.
 19. Lionel Groulx, «In memoriam», *Relations*, novembre 1966, p. 296-297.
 20. Joseph Gauvreau, «Préface aux Canadiens-français», dans Pierre Homier, *La Langue Française au Canada. Faits et réflexions*, Montréal, Ligue des droits du français, 1913, p. 3.
 21. Joseph-Papin Archambault, «Les origines de l'Action française», *L'Action française*, vol. 5, n° 1, 1921, p. 34.
 22. Pierre Homier, «À travers la vie courante», *L'Action française*, vol. 1, n° 2, février 1917, p. 55.

23. Pierre Homier, « À travers la vie courante », *L'Action française*, vol. 1, n° 1, janvier 1917, p. 18.
24. *Ibid.*, p. 19.
25. *Ibid.*
26. Pierre Homier, « À travers la vie courante », *L'Action française*, vol. 1, n° 2, février 1917, p. 54.
27. Pierre Homier, « À travers la vie courante », *L'Action française*, vol. 1, n° 4, avril 1917, p. 112.
28. Pierre Homier, « À travers la vie courante », *L'Action française*, vol. 1, n° 5, mai 1917, p. 183.
29. À ce sujet, il ne manque pas de noter à différentes occasions que le rapport de force entre les deux communautés linguistiques n'est pas en faveur des francophones. Il explique, par exemple, que selon « les uns, l'emploi de la langue française blesserait nos concitoyens anglais. [...] Il faudrait auparavant prouver que l'exercice d'un droit, quand il est à l'actif d'un faible, doit se mesurer au bon plaisir du plus fort. » Pierre Homier, « Les causes d'une situation déplorable », *Le Devoir*, 25 juillet 1912.
30. Archambault fait ici référence au « jingoisme », expression anglaise faisant référence au chauvinisme ou au bellicisme de groupes ou de nations. Pierre Homier, « Les annonces », *Le Devoir*, 4 mai 1912.
31. Pierre Homier, « Les causes d'une situation déplorable », *loc. cit.*
32. Pierre Homier, « Les annonces », *loc. cit.*
33. Pierre Homier, « Une annonce de pharmacie », *Le Devoir*, 5 septembre 1912.
34. Pierre Homier, « À travers la vie courante », *L'Action française*, vol. 3, n° 8, août 1919, p. 364.
35. Pierre Homier, « La langue française et le commerce... », *loc. cit.*
36. Pierre Homier, « Les noms des compagnies », *Le Devoir*, 16 avril 1912.
37. Pierre Homier, « À travers la vie courante », *L'Action française*, vol. 5, n° 4, avril 1921, p. 247.
38. Pierre Homier, « À travers la vie courante », *L'Action française*, vol. 1, n° 9, septembre 1917, p. 274.
39. « De toutes les forces qui peuvent aider à maintenir sur notre sol le parler des aïeux, la plus puissante c'est la femme, la mère canadienne-française. Force douce et inlassable qui sait brusquer, façonner sans blesser, redresser sans briser. Les hommes de demain, elle les fait, et non pas seulement en partie, dans ce qu'il y a en eux de matériel et de corruptible mais encore, si elle veut, totalement, dans ce qu'ils ont de spirituel, dans ce qui rayonne à travers leur chair et lui donne sa noblesse, dans leur esprit, leur mentalité. » Pierre Homier, « À travers la vie courante », *L'Action française*, vol. 2, n° 12, décembre 1918, p. 568.
40. Pierre Homier, « À travers la vie courante », *L'Action française*, vol. 2, n° 8, août 1918, p. 374-375.
41. Pierre Homier, « À travers la vie courante », *L'Action française*, vol. 3, n° 9, septembre 1919, p. 415.
42. Pierre Homier, « À travers la vie courante », *L'Action française*, vol. 4, n° 1, janvier 1920, p. 35.
43. Pierre Homier, « À travers la vie courante », *L'Action française*, vol. 3, n° 10, octobre 1919, p. 473-474.

44. Pierre Homier, « À travers la vie courante », *L'Action française*, vol. 7, n° 4, avril 1922, p. 246.
45. Pierre Hébert et Marie-Pier Luneau, « Les pseudonymes: "paravent derrière lequel se cachent des êtres méprisables" ou "mensonge qui ne fait de mal à personne" ? », *Voix et image*, vol. 30, n° 1, 2004, p. 9.
46. Voir la note 21.
47. Marie-Pier Luneau, « Le nom supposé comme outil de transgression, d'« Un illuminé » au « Frère Untel ». De l'usage de la fausse signature chez les prêtres au Québec (1809-1979) », *Études d'histoire religieuse*, vol. 70, 2004, p. 39-55.
48. Groulx soulignait dans ses mémoires qu'un « esprit libre ne peut souvent dire ce qu'il pense que derrière un écran ». Cité dans *Ibid.*, p. 40.
49. Yvan Lamonde, *op. cit.*, p. 64.
50. C'est par exemple le cas d'un texte qu'il écrit en 1935 où Montréal devient l'inquiétant foyer cosmopolite de la propagation du bolchévisme au Québec. Joseph-Papin Archambault, « La menace communiste au Canada », *Publications de l'ESP*, n° 254-255, 1935, p. 13.
51. Andrée Lévesque, *Éva Circé-Côté, libre penseuse, 1871-1949*, Montréal, Éditions du remue-ménage, 2010, 478 p.
52. Susan Mann, *op. cit.*, p. 121.
53. Pascale Ryan, *op. cit.*, p. 68.